

Réforme du lycée, classe de seconde rentrée 2010

L'accompagnement personnalisé

L'introduction de l'accompagnement personnalisé au lycée général et technologique constitue pour les équipes pédagogiques et éducatives un sujet majeur d'interrogation et un appel puissant à l'inventivité.

Faire réussir chaque élève accueilli au lycée est un objectif ambitieux et exigeant. Non exempte de périls, sa réalisation suppose des arbitrages complexes : Quels peuvent être les objectifs opérationnels ? Quelle peut-être la substance de l'accompagnement personnalisé ? Comment articuler l'accompagnement personnalisé et les enseignements disciplinaires ? Comment apprécier l'effet de l'accompagnement personnalisé ? etc...

Au-delà du rappel du cadre général, le présent document met en exergue quelques principes dont le respect est considéré comme condition de réussite : personnalisation pédagogique, construction collective et cohérence globale. Il met aussi en lumière la liberté d'initiative des établissements et des équipes pédagogiques, en proposant quelques esquisses pour aider à ce que cette liberté s'exerce au mieux de l'intérêt de chaque élève.

Le Doyen du Collège des IA-IPR

Sommaire

1 / Cadre global

Rappel de principes généraux – Le projet d'accompagnement personnalisé

2 / Contenus de l'accompagnement personnalisé

Contenus définis a priori - Contenus à la carte – Contenus souples, personnalisés, cohérents

3 / Mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé

Organisation modulée – Recours aux TICE - Formation

1 / Cadre global

L'accompagnement personnalisé apparaît selon le ministre de l'Éducation nationale comme la « pierre angulaire de la réforme du lycée ».

Le cadre général de l'accompagnement personnalisé est défini par les quatre décrets organisant la réforme des lycées d'enseignement général et technologique du 27 janvier 2010 et précisé par une circulaire ministérielle du 29 janvier 2010 (numéro spécial n°1 du Bulletin officiel de l'Éducation nationale du 4 Février 2010).

Rappel de principes généraux

L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement de soixante douze heures intégré à l'horaire de chaque élève de lycée général et technologique. Il comprend nécessairement des activités coordonnées de soutien, d'approfondissement, de formation méthodologique et d'aide à l'orientation.

Il s'agit d'apporter une réponse spécifique aux besoins de chaque lycéen en termes de qualité des acquisitions comme d'autonomie. L'élève fragile doit y trouver les moyens de surmonter ses difficultés. L'élève en situation de réussite doit avoir l'opportunité de renforcer ses acquis fondamentaux et de valoriser mieux ses potentialités.

Tous les professeurs, quelle que soit leur discipline, les professeurs documentalistes, les conseillers principaux d'éducation, les conseillers d'orientation psychologues ont vocation à participer à l'accompagnement personnalisé.

Distinct du face à face disciplinaire, l'accompagnement personnalisé conduit à l'évolution des pratiques pédagogiques dans le sens de l'individualisation de la prise en charge des élèves, du recours aux démarches d'accompagnement et de la pratique de l'évaluation comme facteur d'optimisation des dispositifs. Très diversifiées en forme comme en fond, les actions d'accompagnement personnalisé privilégient l'organisation en groupes à effectifs réduits et donnent lieu notamment à des travaux interdisciplinaires.

L'accompagnement personnalisé est en cohérence avec les autres dispositifs d'aide à l'élève.

La mise en oeuvre des principes généraux de l'accompagnement personnalisé relève de l'autonomie des établissements. L'équipe pédagogique élabore de façon concertée un projet, en relation avec le Conseil pédagogique qui fédère, le Conseil d'administration qui approuve et le Conseil des délégués pour la vie lycéenne qui est consulté.

Le projet d'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé repose sur un diagnostic établi à l'aide d'informations provenant des liaisons collège-lycée, notamment l'évaluation du socle commun de connaissances et de compétences, de résultats de tests et de conclusions d'entretiens personnalisés. Les caractéristiques locales et l'expérience que les équipes pédagogiques ont des cohortes d'élèves sont aussi à prendre en considération.

Le projet est construit en fonction d'objectifs relevant des quatre domaines d'accompagnement personnalisé, définis en lien étroit avec le diagnostic, et combinés de façon cohérente et équilibrée. Une articulation systématique doit être organisée avec les apprentissages disciplinaires afin de mettre en valeur leurs synergies. Cependant, l'accompagnement personnalisé ne doit pas être utilisé comme moyen d'augmenter le contingent horaire de ces disciplines.

L'évaluation (et non la notation) personnalisée de la maîtrise des compétences menée tout au long de l'année doit être intégrée au projet. Celle-ci pourra être conduite dans le cadre de l'accompagnement personnalisé ou/et, de façon concertée, dans le cadre des disciplines. L'équipe pédagogique peut s'inspirer largement de ce qui a été mis en place à travers le socle commun de connaissances et de compétences en collège.

Le projet d'accompagnement personnalisé lui-même est l'objet d'une évaluation par l'équipe et le conseil pédagogiques afin d'en apprécier la valeur ajoutée et de repérer les évolutions nécessaires. Cette évaluation portera à la fois sur les acquis scolaires, sur la posture générale des élèves ainsi que sur l'organisation du dispositif d'accompagnement personnalisé. Cela suppose de prévoir des indicateurs adaptés à cette évaluation.

2 / Contenus de l'accompagnement personnalisé

Contenus définis a priori

Pour une part, des contenus transversaux peuvent être définis à l'avance, à partir de l'expérience accumulée par les enseignants, les documentalistes, et les personnels d'éducation ou d'orientation.

Il s'agira de développer des compétences liées notamment :

➤ À l'organisation et au travail demandé aux élèves

S'organiser pour apprendre les leçons, faire à temps les exercices demandés, préparer les contrôles, etc.

Ce type de rappel reste souvent nécessaire en début de scolarité au lycée. Une réflexion sur « comment apprendre ? » peut compléter cette thématique.

➤ À la maîtrise de l'oral :

Pouvoir conduire à l'oral un raisonnement simple ou une courte argumentation avec et sans notes, opérer mentalement certaines activités (calcul, estimations, mise en relation, exploitation documentaire) et participer à des débats.

Deux situations sont à envisager :

- prise de parole de type « conversation », dans un groupe (écoute des propos d'autrui, prise en compte, parole qui fait avancer le groupe, question, réponse) ;
- prise de parole face à un groupe (posture, tenue, gestuelle, regard..., placement de la voix, maîtriser son stress, structurer son propos, parler sans lire des phrases écrites).

➤ À la prise de notes :

Prendre toujours en compte le but de la prise de notes : reformulation d'informations lues, enregistrement d'informations entendues, mise au jour des articulations essentielles d'un raisonnement... À organiser en « modules » de difficulté croissante.

➤ À l'appropriation lexicale :

- Développer des stratégies pour comprendre le sens des mots sans utiliser le dictionnaire ;
- Repérer/utiliser de façon judicieuse des mots-clés disciplinaires et pluridisciplinaires des disciplines, avec une attention particulière pour les mots-clefs n'ayant pas le même sens d'une discipline à l'autre ;
- Utiliser de façon éclairée les dictionnaires ou les lexiques.

➤ À la lecture et mise en œuvre de consignes

Décoder les exigences attendues, mobiliser les ressources ; formaliser la réponse au regard des pratiques disciplinaires : par exemple, « justifier », dans chaque discipline.

➤ **Aux pratiques et méthodes des sciences expérimentales :**

Mettre en place une démarche scientifique ; acquérir des compétences expérimentales, utiliser des TIC dans les pratiques expérimentales ; mettre en perspective historique ces pratiques ; utiliser opportunément des outils de calcul.

➤ **À la préparation de travaux personnels ou collectifs**

Préparer des exposés, travaux longs, recherches documentaires, fiches de lecture, travail bibliographique...

Organiser des travaux collectifs, répartir des tâches, planifier et coordonner.

➤ **À l'approfondissement de certains sujets,** en lien avec les programmes mais dans une approche pluridisciplinaire.

Utiliser le programme pour mieux aller aux objectifs généraux des disciplines ; donner plus de sens aux apprentissages.

Il ne s'agit pas en l'occurrence de prolonger le programme. Des intervenants extérieurs, d'autres univers que l'école peuvent créer ce « détour pédagogique », source nouvelle de motivation et d'intérêt (écrivain, scientifique, technicien-ingénieur, économiste, sportif, acteur, musicien...)

➤ **À l'orientation**

Découvrir des métiers, des branches professionnelles, des parcours de formation, en relation avec les enseignements d'exploration et le PDMF.

Plus que d'inventer, il s'agit en premier lieu de rechercher davantage de cohérence dans les diverses réalisations qui existent dans ce domaine et de faire vivre l'orientation par les élèves comme un véritable processus. Ceci justifie de conserver « une trace écrite » des cheminements empruntés par les élèves (le livret de compétences devrait comporter un volet « orientation »). Le service « conseil relation école-entreprise » (CREE à la DAFPIC) est, entre autres, une source riche et pertinente pour créer des liens avec l'environnement économique ou les lieux de formation (dont l'enseignement supérieur).

Contenus à la carte

Cela présuppose des demandes des élèves et/ou un suivi régulier des évaluations dans plusieurs disciplines :

- pour aider l'élève à reprendre les points où il a échoué (remédiation) ;
- pour aider l'élève à préparer l'évaluation et le mettre en état de réussite, mais en évitant une démarche de type bachotage ;
- pour conforter un projet individuel déjà bien défini ;
- pour approfondir un sujet.

Les deux derniers items peuvent être traités sous la forme de projet comportant le travail de plusieurs compétences. Il est souhaitable dans ce cas de s'appuyer sur plusieurs disciplines.

Ainsi, un projet centré sur le théâtre peut permettre de travailler :

- l'orientation : les métiers du théâtre, artistiques, économiques et techniques ;
- l'oral ;
- la prise de notes
- l'approfondissement thématique.

De même pour un projet centré sur l'astronomie, on utilisera des notions d'ordre historique ou géographique (il y a eu bien des rebondissements dans l'histoire) sans oublier de mobiliser de la géométrie, de l'algèbre et de la physique voire de technologie.

Les procédures de choix doivent être clairement explicitées aux élèves.

Contenus souples, personnalisés et cohérents :

Il n'est pas sûr qu'il faille choisir une stratégie unique : qui déciderait que les contenus seraient « à la carte » se condamnerait à n'agir qu'en réaction ; qui voudrait ne concevoir que des projets et des modules de contenus conçus a priori perdrait en souplesse et en réactivité. Il est sans doute plus sage de croiser différentes possibilités afin d'organiser un cadre tout en laissant place à une nécessaire réactivité.

L'accompagnement personnalisé doit par ailleurs prendre en compte la disparité des besoins des élèves. La prise en charge des fragilités doit être prééminente sans toutefois que les élèves en situation de réussite ne se trouvent astreints à des activités « de remédiation » ne leur procurant pas de valeur ajoutée.

Il convient en revanche, au moins pour partie de la phase « à la carte », que l'élève, même en difficulté, bénéficie d'un espace d'« approfondissement » et de « projet » qui permette d'approcher différemment les disciplines afin de développer et de conforter une motivation raisonnée pour la poursuite de ses études.

Enfin, l'enchaînement dans le temps des actions proposées aux élèves doit prendre en considération les exigences de la logique pédagogique didactique (cf. annexe 1). Ils doivent aussi être en cohérence avec le travail dans les enseignements disciplinaires.

3 / Mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé

Modulation de l'organisation

L'accompagnement personnalisé fait alterner, en fonction des objectifs retenus par l'équipe pédagogique, des phases de travail :

- en petits groupes avec un encadrement de proximité (atelier de remédiation, atelier méthodologique ou disciplinaire) ;
- en effectifs plus importants (conférences, présentation, ...) ;
- des travaux individuels ou collectifs (recherches, projets, ...).

La modulation de l'organisation générale devrait permettre à la fois de faire varier la dimension des groupes de travail, de prendre en compte la disparité des besoins des élèves et de mobiliser les enseignants au plus près de leurs compétences et points d'intérêt. Un meilleur parti peut ainsi être tiré des moyens et ressources disponibles (cf. annexe 2 : exemple d'organisation expérimentée dans un établissement de l'académie de Dijon en 2009-2010)

En fonction de la taille de l'établissement, la répartition de l'effectif de deux ou trois classes sur au moins respectivement trois à quatre groupes est une solution permettant d'adapter le nombre d'élèves aux objectifs de formation et aux besoins. Cette stratégie implique la mise en place de « barrettes ».

L'organisation modulée de l'accompagnement personnalisé, la répartition des tâches au sein de l'équipe pédagogique implique aussi de la souplesse quant aux modes d'attribution des heures aux professeurs. La participation à l'accompagnement personnalisé peut être rétribuée en heures intégrées au service, en heures supplémentaire à l'année (HSA) ou comme heures supplémentaires effectives (HSE). Quoiqu'il en soit, la modulation de l'organisation nécessitera par nature bien souvent à un moment donné un décompte en terme d'heures effectivement réalisées.

Recours aux TICE

L'accompagnement personnalisé nécessite de rechercher les solutions permettant d'individualiser les activités formatrices proposées aux élèves. Déjà éprouvées dans le cadre des enseignements disciplinaires, les fonctions et usages de l'outil informatique, sont un atout pour le travail en autonomie.

➤ Fonction « tutorielle »

L'ordinateur peut être utilisé pour sa capacité à proposer des exercices répétitifs qui apportent « l'entraînement » nécessaire à certaines acquisitions à caractère transversal comme disciplinaire.

Un usage plus élaboré aide à mettre en place une pédagogie différenciée qui permet la conduite de travaux différents organisés en fonction des compétences connues des élèves, à fin d'approfondissement ou de remédiation.

➤ Fonction de mise en activité des élèves

Toutes les disciplines ont leurs propres outils et possibilités de mise en activité autonome des élèves et les documentations sont nombreuses. La base Edubase en particulier rassemble de nombreux exemples d'usages classés par discipline.

➤ Fonction d'aide à la création

L'ordinateur et les logiciels deviennent de puissants inducteurs de raisonnement, de créativité, de structuration de la pensée, de plaisir d'inventer. On peut aller de la créativité qui n'est pas directement générée par l'outil à des spécificités qui permettent de créer avec des outils adaptés. Les pratiques académiques actuelles montrent la grande diversité des domaines concernés, comme par exemple :

- la conduite de la réflexion grâce aux outils de « cartographie mentale » ou les exercices séquences du type :

Investigation → interprétation → calcul → démonstration.

- l'analyse et la création littéraire ;

- l'expérimentation grâce à la simulation, y compris par les jeux ;

- l'analyse et la création en arts grâce aux outils photographiques ou de dessin, notamment en association avec le tableau blanc interactif (TBI).

➤ Fonction communicationnelle

À l'aide des espaces numériques de travail ou plus simplement des réseaux pédagogiques dans les établissements, de nombreux professeurs mettent à disposition de leurs élèves des supports numériques pour les aider à apprendre. Cette forme de communication très appréciée des élèves leur permet de façon autonome de renforcer leurs apprentissages.

La communication asynchrone proposée par les outils numériques permet des échanges entre élèves sur les travaux à réaliser quels que soient le lieu ou l'heure. Ce genre d'échange est à encourager voire à organiser.

On peut par exemple, dans le cadre d'une séquence type « approfondissement » ou « orientation », placer les élèves en situation de travail collaboratif à distance pour la conduite d'un projet commun avec une plateforme de travail collaboratif.

On peut aller jusqu'à une forme d'échange proche du tutorat comme par exemple les accompagnements organisés entre élèves et étudiants de diverses structures.

Les échanges avec l'étranger en utilisant la visioconférence constituent des possibilités qui permettent de faire connaître de manière plus directe des cultures différentes tout en travaillant la langue.

➤ **Fonction organisationnelle**

L'emploi d'un agenda numérique, couplé au cahier de textes numérique ou autonome, peut permettre aux différents acteurs de l'accompagnement d'intervenir sur la gestion du temps :

- Soit en individuel, avec un travail avec l'élèves sur la gestion de son temps, le temps consacré au travail, sa répartition dans la semaine, les anticipations nécessaires ...
- Soit plus collectivement avec un groupe pour étudier l'agenda de la classe et travailler à un aspect – l'anticipation par exemple.

Formation

Il est souhaitable que les professeurs qui interviennent dans l'accompagnement personnalisé puissent bénéficier de formation :

➤ **Au niveau académique**

Spécificités du dispositif ; conditions de réussite avec la prise en compte des besoins des élèves, diversité des modalités d'intervention, les expériences déjà mises en œuvre dans certains établissements ...

➤ **Au sein des bassins ou des établissements,**

Sur la base des besoins identifiés localement, sous forme d'échanges de pratiques, avec possibilité d'appui des instances académiques.

Annexe 1 : Illustration de la mise en cohérence pédagogique et didactique des séquences d'accompagnement personnalisé

	Début septembre	Septembre	Octobre - Novembre			Décembre
Equipe pédagogique	Concertation ¹ de l'équipe pédagogique		Ateliers	Journées thématiques ²	Bilan d'étape ³	Ateliers
	Elaboration du diagnostic ⁴		Réponses adaptées aux besoins		Evaluation	Réponses adaptées aux besoins
Travaux avec les élèves		Accompagnement systématique / méthodologique	Approche méthodologique	Conférence Visite ...	Restitution (projets) Entretiens individuels ou collectifs ...	Orientation
		Entretiens personnalisés ⁵	Remédiation ⁶			Remédiation
			Projet thématique ⁷			Projet thématique

¹ Temps nécessaire à la finalisation de l'organisation

² Limite le nombre de professeurs intervenants, donc économise des moyens au bénéfice des autres activités

³ Nécessité de faire le point de façon individuelle ou collective selon les problèmes rencontrés par les élèves, par rapport à la valeur ajoutée des dispositifs proposés, de l'investissement et la réussite des élèves. À placer avant le conseil de classe du 1^o trimestre.

⁴ Mutualisation des informations issues des données collèges, de l'approche disciplinaire, de l'entretien personnalisé ...

⁵ Mobilise l'ensemble des professeurs intervenant dans l'accompagnement personnalisé

⁶ En appui sur quelques disciplines, travail en groupes de besoin : par exemple maths, français, langue ... Une réflexion doit être menée afin que les élèves en difficulté bénéficient aussi d'un temps d'approfondissement thématique permettant de développer la motivation nécessaire à la poursuite de leurs études

⁷ Apprendre autrement ...

Annexe 2 : Exemple d'organisation de l'accompagnement personnalisé d'un établissement de l'académie de Dijon suite à expérimentation en 2009-2010

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE RENTREE 2010																																
	PERIODE 1 6 semaines 1x1.5h Du 13/09 au 22/10						PERIODE 2 6 semaines 1x1.5h Du 08/11 au 17/12						PERIODE 3 12 semaines 2x1.5h Du 03/01 au 11/02 et du 14/02 au 08/04				P1 5sem Du 11															
PP1	TRANSDISCIPLINAIRE 6 PROFESSEURS PP1 - PP2 PP3 - PP4 P 1 - P 2 GR : 16						TRANS PP1 Gr: 8		SF P 4 Gr: 8		SM P 2 Gr: 8		AL P 8 / PP5 Gr: 20		AS P 9 / PP2 / P 10 Gr: 20		P D M F CSE SOC GDE Gr: 20		TRANS PP1 Gr: 8		SF P 4 Gr: 8		SM P 2 Gr: 8		AL P 8 / PP5 Gr: 20		AS P 9 / PP2 / P 10 Gr: 20		P D M F CSE SOC GDE Gr: 20		TRANS PP1 PP2 PP3	
PP2							TRANS P 1 Gr: 8		SF P 5 Gr: 8		SM P 6 Gr: 8		AL P 8 / PP3 Gr: 20		AS P 12 / PP2 / P 13 Gr: 20		P D M F CSE SOC GDE Gr: 20		TRANS P 1 Gr: 8		SF P 5 Gr: 8		SM P 6 Gr: 8		AL P 8 / PP3 Gr: 20		AS P 12 / PP2 / P 13 Gr: 20		P D M F CSE SOC GDE Gr: 20		TRANS PP1 PP2 PP3	
PP3	TRANSDISCIPLINAIRE 6 PROFESSEURS PP5 - PP6 PP7 - PP8 P 3 - P 4 GR : 16						TRANS PP7 Gr: 8		SF PP3 Gr: 8		SM P 7 Gr: 8		AL P 8 / PP3 Gr: 20		AS P 12 / PP2 / P 13 Gr: 20		P D M F CSE SOC GDE Gr: 20		TRANS PP7 Gr: 8		SF PP4 Gr: 8		SM P 7 Gr: 8		AL P 8 / PP3 Gr: 20		AS P 12 / PP2 / P 13 Gr: 20		P D M F CSE SOC GDE Gr: 20		TRANS PP1 PP2 PP3	
PP4							12 profs x 1,5h x 6s = 108 h						13 profs x 1,5h x 6s = 117h						13 profs x 3h x 12s = 468 h				8 profs x 3h									
PP5	TRANS : Transdisciplinaire - SF : Soutien français - SM : Soutien mathématiques - AL : Accompagnement littéraire - AS : Accompagnement scientifiques (SVT, MATHS, P.C.) PDMF : Parcours de découverte des métiers et formations - HVC heures vie de classe - P.P. : Professeurs Principaux																															